

DIAM

Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 08 octobre 2018

Présents : Aurélian BELLOU-BOUSSELAIRE, Jo BROCHET, Nadia CLISSON, Jacqueline COLAS, Maurice COLAS, Bernard COUTURIER, Antonio D'AMBROSI, Anne-Marie DUQUEAN, Jean-Jacques FAURE, François FROMENTIN, Laurence GICQUEL, Amadéu Goncalves, Frédéric GRELAUD, Ghislane LERASLE, Olivier MARTINELLE, Gwen NEVERS, Aliette NICOLAÏ, Catherine ROYER,

Excusés : Capitainerie des Minimes,

Représentés : Jean-Pierre VIOLETTE,

Absents : Alain ROYER

Soit 18 présents

Début de séance : 18h45

1 – Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 septembre 2018

- Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 10 septembre 2018 est approuvé à l'unanimité
- PV : remarque pour Monsieur PREVOST, une photo a été prise pour leur rendre celle qui est actuellement au local.

2 – Bilan sur le grand Pavois

- Le temps a été favorable, les commerçants ont relativement bien travaillé. Seul grief des commerçants : trop de restauration à l'intérieur du Pavois.
- L'année prochaine le Grand Pavois aura lieu 10 jours plus tôt
- Les policiers municipaux ont été présents plus tôt, ce qui a limité les fraudes.
- Pour l'année prochaine, il faudrait proposer à l'organisation de réaliser une cartographie avec les différents accès commerces à mettre sur les candélabres.
- Circulation : de gros progrès par rapport aux années précédentes.

3 – Accueil des nouveaux rochelais

- Beaucoup de monde présent, les gens se dispersent après le discours du maire.
- Bilan de la matinée : 2 abonnements et plusieurs contacts intéressants.
- Les gens sont arrivés beaucoup plus tôt, il faudra arriver dès 9h l'année prochaine afin de capter un maximum de personnes.

4 – Organisation de la galette des Rois

- La troupe « le plaisir de chanter » a été choisie : le spectacle dure 90 minutes, il y aura un entracte au milieu de l'après-midi. La musique sera laissée le temps du démontage, de façon à ce que les gens puissent continuer à danser. Budget total : 650 €
- Site du prestataire : Leplaisirdechanter.com

5 – Tableau des permanences

- Les permanences sont complètes

6 – Informations et réunions, questions diverses

- Arrêté nettoyage : date du 21 juin 2016 – une entreprise a été prise pour nettoyer les écoulements des caniveaux.

- Les stores sont installés. Suite des évènements :
 - Vidéoprojecteur à déplacer sur la poutre ce qui permettrait d'installer des enceintes de chaque côté.
 - Finition des peintures, changement des prises.
 - Nouvelle devanture qui va être installée
- Organisation d'un pot avec le CA et la famille PREVOST : Jo donnera le nombre des neveux – date à caler en novembre, un mercredi ou un jeudi
- Prêt de la salle le samedi 20 octobre 2018, à un club de vélo féminin pour un pot.
- Animation Minimes durant l'été : organisation d'un bal populaire sur la plage + parvis par Terre Marine. Autorisation à demander à la mairie – Participation commune entre le comité de quartier, les commerçants, et l'entreprise d'organisation. Coût entre 1500 et 2000 € (prix d'ami).

Prochain CA le lundi 12 novembre 2018 à 18h30

Fin de séance 19h48